



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Municipalité Régionale
de Comté de Matane (Québec)**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATANE**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du Conseil de la
Municipalité régionale de comté de Matane tenue le 1^{er} février 2011 à 13 h 30
en la salle de conférence de la MRC située au 145, rue Soucy à Matane.**

Présences :

MM. Claude Canuel, maire de Matane
Yvan Côté, maire de Sainte-Paule et préfet suppléant
Yvan Imbeault, maire de Saint-Adelme et préfet
Pierre Thibodeau, maire de Saint-Ulric

Absence :

M^{me} Victoire Marin, maire de Grosses-Roches

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du préfet, monsieur Yvan Imbeault, maire de Saint-Adelme. Madame Line Ross, directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que monsieur Olivier Banville, directeur du service de l'aménagement et de l'urbanisme et directeur général adjoint, sont aussi présents.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 45.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Vérification du quorum;
- 3- Adoption de l'ordre du jour;
- 4- Solidarité rurale du Québec – Forum sur la représentation électorale, le 11 février 2011 à Québec;
- 5- Disposition d'actifs (casiers);
- 6- Édifice de la Matanie :
 - 6.1 Aménagement des locaux;
 - 6.2 Signatures des baux;
- 7- Orientations – séance du 16 février 2011 – projet d'ordre du jour;
- 8 Période de questions;
- 9- Fermeture de la séance.

RÉSOLUTION 66-02-11

VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité administratif présents forment le quorum et prennent connaissance de l'ordre du jour proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale
de Comté de Matane (Québec)

RÉSOLUTION 67-02-11

**SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC – FORUM SUR LA
REPRÉSENTATION ÉLECTORALE, LE 11 FÉVRIER 2011 À QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE l'invitation de Solidarité rurale du Québec à participer à un Forum sur la représentation électorale, le 11 février 2011 à Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce forum propose des ateliers et des panels d'élus, d'experts et de représentants de la société civile et s'adresse à tous ceux et celles qui veulent contribuer à l'élaboration de solutions applicables pouvant améliorer la représentation électorale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Canuel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'inscription, monsieur Pierre Thibodeau, maire de la municipalité de Saint-Ulric pour représenter la MRC de Matane et participer au Forum sur la représentation électorale organisé par Solidarité rurale du Québec, le 11 février 2011 à Québec;

D'autoriser le remboursement des dépenses d'hébergement, de déplacements, de repas sur présentation d'un rapport de dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 68-02-11

AUTORISATION DE DISPOSITION D'ACTIFS (CASIERS)

CONSIDÉRANT la décision du Conseil de la MRC de procéder à la vente des casiers situés dans les vestiaires du premier étage de l'Édifice de La Matanie;

CONSIDÉRANT QUE lesdits casiers sont localisés dans les espaces prévus pour être rénovés par la MRC et doivent être enlevés dans les meilleurs délais pour ne pas constituer une contrainte pour l'entrepreneur et engendrer un coût additionnel pour la MRC lors des travaux;

CONSIDÉRANT QUE les délais et les frais reliés à la publication d'un avis de vente dans un journal, de même que les coûts de main d'œuvre et de transport pour la disposition de ces casiers;

CONSIDÉRANT QUE la proposition d'achat des casiers transmise par madame Anne Dupéré, Groupe Bertrand Rioux inc, au montant de 100 \$ et indiquant que les frais de main-d'œuvre et de transport seront assumés par l'acquéreur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Pierre Thibodeau et résolu à l'unanimité :

QUE la MRC de Matane accepte l'offre d'achat du Groupe Rioux, au montant de 100 \$ pour les casiers localisés dans les deux vestiaires des locaux anciennement occupés par Diarough dans l'Édifices de La Matanie et que tous les frais de récupération desdits casiers, main-d'œuvre et transport, soient assumés par l'acquéreur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale
de Comté de Matane (Québec)

ÉDIFICE DE LA MATANIE – AMÉNAGEMENT DES LOCAUX

Les membres du comité administratif prennent connaissance de croquis des propositions préliminaires d'aménagement des locaux pour le premier étage et pour le deuxième étage.

RÉSOLUTION 69-02-11

ÉDIFICE DE LA MATANIE – SIGNATURES DE BAUX

CONSIDÉRANT QUE les modalités de locations, prix et durée ont déjà été établies ultérieurement, dont la location à compter du 1^{er} avril 2011;

CONSIDÉRANT QUE certaines modifications sont requises au projet de bail initial de façon à ce que les travaux de réaménagement soient inclus dans le projet global;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la signature du bail avec l'Assemblée nationale pour la location des espaces de bureaux pour le député de Matane;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité :

QUE le projet de bail soit modifié afin de débiter la location à compter du 1^{er} juin 2011 et établir le taux d'indexation annuelle de 3 % à compter de la deuxième année de location;

QUE le préfet, monsieur Yvan Imbeault, et la directrice générale, madame Line Ross, soient et sont autorisés à signer le bail de location avec l'Assemblée nationale et monsieur Pascal Bérubé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 70-02-11

ÉDIFICE DE LA MATANIE – DEMANDE D'INTERVENTION AU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

CONSIDÉRANT QUE la MRC a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du PIQM;

CONSIDÉRANT l'importance du projet et la charge financière qui en découle pour les municipalités de la MRC de Matane;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Claude Canuel et résolu à l'unanimité :

DE demander l'intervention du Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, pour l'obtention de l'aide financière demandée par la MRC de Matane pour la réalisation du projet;

DE mandater le préfet, monsieur Yvan Imbeault, à faire les démarches auprès des différents intervenants politiques en lien avec la demande d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale
de Comté de Matane (Québec)

Les discussions et les échanges d'informations se poursuivent en lien avec les différents sujets au projet d'ordre du jour pour la séance du Conseil de février et les membres du comité administratif donnent diverses orientations.

PÉRIODE DE QUESTIONS

--

RÉSOLUTION 71-02-11

Il est proposé par monsieur Yvan Côté et résolu à l'unanimité de fermer la séance.
Il est 15 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Yvan Imbeault
Préfet

Line Ross, M.B.A.
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, soussigné, Yvan Imbeault, préfet de la MRC de Matane, ayant signé le présent procès-verbal, reconnait et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.

Yvan Imbeault, préfet